



Arrêtés municipaux

CIRCULATION ET STATIONNEMENT EXTRAIT DU REGISTRE

RUE AMPERE (V.C.)
Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que des travaux de maintenance vont être entrepris rue Ampère par la société Occilev – 4 chemin du Parterre – 95500 Bonneuil-en-France, agissant pour le compte de Free Mobile – 16 rue de la Ville l'évêque – 75008 Paris (installation d'antennes relais),

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant la circulation et le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Ampère au droit du n°51 le 5 mai 2024 de 7 heures à 17 heures :**

- **Rue barrée :**
 - **La déviation de la circulation se fera par la rue Robert Witchitz**
 - **Mise en impasse depuis le carrefour formé avec la rue de l'Eclateur pour la desserte riveraine uniquement, avec limitation de vitesse à 30km/h.**
- **Neutralisation de trois places de stationnement soit un linéaire de 15 mètres afin d'y installer une grue.**

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déferées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société Occilev – 4 chemin du Parterre – 95500 Bonneuil-en-France.

FAIT EN MAIRIE, Le 24 AVR. 2024

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine

Et par délégation

Clement Pecqueux

Adjoint au Maire



Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux

LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE

Pour le Maire, la Responsable du service

Déplacements Stationnement

Direction Espaces Publics



Nathalie Leberthon

PUBLIE SUR Ivry94.fr

LE 25 AVR. 2024